

*Article 31 du Règlement***LES CASTASTROPHES**

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, aujourd'hui, à la Chambre, j'ai la triste mission d'exprimer, au nom de la population du Nouveau-Brunswick, mes plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le terrible accident survenu à Cormier Village le jour de l'Action de grâce.

Les habitants du Nouveau-Brunswick ont été bouleversés en apprenant la tragédie qui a frappé la petite localité rurale au cours du week-end. À l'instar des familles Léger et McGraw, des centaines d'autres familles se rassemblent dans les petits villages et les petites villes du Canada pour partager leur bonheur et remercier Dieu des faveurs obtenues pendant l'année.

L'accident tragique de Cormier Village illustre encore une fois jusqu'à quel point la vie est fragile. Je sais que je me fais l'interprète de tous les parlementaires en disant aux familles éplorées que nos prières les accompagneront aujourd'hui et dans les jours qui suivront.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, le samedi 7 octobre, le député provincial de The Battlefords, M. Doug Anguish, et moi-même avons organisé une audience publique concernant le projet de taxe sur les produits et services. Nous avons écouté les commentaires de nos électeurs et nous en avons été consternés. Cette taxe aura de lourdes conséquences pour les habitants du nord-ouest de la Saskatchewan.

Cinq heures et demie durant, nous avons écouté 14 particuliers et associations présenter leurs mémoires. Les intervenants, des représentants de l'association des marchands, des regroupements agricoles et des organismes de bénévolat, se sont tous opposés à la taxe sur les produits et services en nous demandant de transmettre leur message au ministre des Finances.

Je suis en train d'écrire, à propos de cette audience, un rapport que je présenterai plus tard. Je demande au ministre des Finances de se rendre au désir des Canadiens en retirant la TPS.

LES PARCS NATIONAUX

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays se préoccupent de notre environnement. L'infrastructure de nos parcs nationaux est un des moyens les plus importants que nous ayons de protéger notre environnement. Les parcs nationaux de l'Alberta comptent parmi les plus beaux sites naturels du monde.

C'est un honneur et un grand privilège de représenter une circonscription qui tire son nom d'un des cinq parcs nationaux de l'Alberta. Le Parc national d'Elk Island est le lieu de rassemblement de milliers d'oiseaux et d'animaux dont des cygnes trompettes, des castors, des orignaux, des wapitis, des cerfs et des bisons.

Le ministre de l'Environnement s'est engagé à préserver notre environnement. Grâce au fonds du Service canadien des parcs, Elk Island recevra 675 000 \$ pour apporter des améliorations essentielles aux installations et aux services sur les emplacements de camping, dans les centres d'interprétation et dans les centres de surveillance et de soin des wapitis et pour faire d'autres aménagements importants. Ces fonds consentis au Parc national d'Elk Island montrent clairement que le gouvernement canadien tient à protéger et à préserver notre environnement.

* * *

LES MINES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, l'industrie canadienne de l'extraction et du traitement de l'uranium est très inquiète. Le gouvernement du Canada a proposé un programme voulant que la Commission de contrôle de l'énergie atomique recouvre le coût des services qu'elle assure à l'industrie. Or, cette mesure aura de graves répercussions sur les travailleurs, les localités et les sociétés qui sont tributaires d'une industrie de l'uranium rentable.

Il ne fait aucun doute que la Commission de contrôle de l'énergie atomique offre des services qui garantissent le maintien de normes de santé et de sécurité élevées dans le secteur de l'uranium. Néanmoins, ces services profitent généralement à l'ensemble des Canadiens, si bien que, en imposant directement des frais à l'industrie pour ces services, on ne tient pas dûment compte du fait qu'elle n'est pas seule à en bénéficier.